

## **SÉANCE ORDINAIRE DU 3 JUIN 2013 À 19:30 HEURES :**

À la séance ordinaire tenue le 3 juin 2013 à la salle municipale, sont présents les conseillers(ères) : Diane Talbot, André Tousignant, Stanley Boucher, Michèle Thériault et Kevin Mackey sous la présidence de la mairesse Mme Nathalie Bresse.

Le conseiller Michel Choquette est absent.

Daniel St-Onge, directeur général et secrétaire-trésorier est aussi présent.

Ouverture de la séance ordinaire à 19:30 heures.

Madame la mairesse déclare la séance ouverte.

Madame la mairesse Nathalie Bresse, adresse en son nom ainsi que les membres du conseil, leurs sincères condoléances à la famille Jacques pour le décès de madame Suzanne Jacques qui fut secrétaire-trésorière de la municipalité pendant de nombreuses années.

### **2013-06-099** <sup>2.</sup> **LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR :**

- 1. Ouverture**
  - 1.1 Ouverture
- 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour**
- 3. Adoption du procès-verbal:**
  - 3.1 Séance ordinaire du 6 mai 2013
- 4. 1<sup>ère</sup> période de questions**  
**(Durée de 15 minutes et porte sur divers sujets d'ordre public)**
- 5. Ouverture, étude et/ou acceptation des soumissions**
  - 5.1 Acceptation de la soumission pour achat de gravier
- 6. Information au conseil et correspondance**  
Dépôt de la liste de correspondance pour le mois de mai 2013
- 7. Rapports des comités**
  - 7.1 Finances – Subventions :
    - 7.1.1 Adoption des comptes à payer
    - 7.1.2 Dépôt du rapport budgétaire comparatif au 31 mai 2013
  - 7.2 Autres comités :
    - 7.2.1 Rapport des membres du conseil de leur comité respectif.
- 8. Affaires nouvelles**
  - 8.1 Résolutions à adopter :
    - 8.1.1 Acceptation finale des travaux de mise aux normes des biodisques et du poste de pompage Blouin
    - 8.1.2 Renouvellement de l'adhésion 2013-2014 à COGESAF
    - 8.1.3 Mandat à la firme Avizo experts-conseil - Travaux de pavage d'asphalte des différentes rues
    - 8.1.4 Acceptation du plan de lotissement – projet Rodrigue Couture
    - 8.1.5 Travaux de marquage de la chaussée des rues et chemins
    - 8.1.6 Projet Sentinelle – été 2013

- 8.1.7 Projet des numéros civiques – bornes 9.1.1
- 8.1.8 Projet MADA (Municipalité amie des aînés)
- 8.1.9 Aide financière 2013 – Journal communautaire

**9. Adoption des règlements**

- 9.1 Règlement d'emprunt numéro 576 – pavage d'asphalte de certaines rues avec taxe de secteur
- 9.2 Règlement numéro 559 - modifiant le plan d'urbanisme numéro 435
- 9.3 Second projet de règlement numéro 560 - modifiant le règlement de zonage numéro 436
- 9.4 Second projet de règlement numéro 561 - modifiant le règlement de zonage numéro 436
- 9.5 Règlement numéro 564 - modifiant le règlement de zonage numéro 436
- 9.6 Règlement numéro 570 – modifiant le règlement de lotissement numéro 437
- 9.7 Règlement numéro 571 - modifiant le règlement de zonage numéro 436

**10. Avis de motion à donner –**

- 10.1 Règlement numéro 577 – concernant la marche au ralenti des véhicules

**11. Varia affaire nouvelle**

Aucune

**12. 2ième période de questions**

**(Durée de 15 minutes et porte sur les sujets de l'ordre du jour)**

**13. Levée de la séance ordinaire**

Prochaine séance ordinaire : Mardi le 2 juillet 2013 à 19 h 30.

**IL EST PROPOSÉ PAR** le conseiller Stanley Boucher, **APPUYÉ PAR** la conseillère Diane Talbot **ET RÉSOLU QUE** le contenu de l'ordre du jour de la séance ordinaire du 3 juin 2013 soit approuvé et adopté tel que déposé.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.**

2013-06-100 <sup>3.</sup> **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 6 MAI:**

**IL EST PROPOSÉ PAR** le conseiller André Tousignant, **APPUYÉ PAR** le conseiller Stanley Boucher **ET RÉSOLU QUE** le procès-verbal de la séance ordinaire du 6 mai 2013 soit approuvé et adopté tel que déposé.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.**

<sup>4.</sup>  
**1<sup>ÈRE</sup> PÉRIODE DE QUESTIONS : 19 H 40**

**(Durée de 15 minutes et porte sur divers sujets d'ordre public)**  
**Procédure à suivre pour poser une question**

Toute personne doit, après s'être identifiée en donnant son nom, exposer son point de vue.

Ce droit de parole est limité à une période maximum de cinq (5) minutes, mais si le temps le permet et que toutes les personnes désirant s'exprimer l'ont fait, cette personne peut intervenir à nouveau.

**Monsieur Roger Pomerleau:** Concernant les compétences de l'opérateur de la pelle que la municipalité a engagé à contrat.

**Monsieur Paul-Émile Laliberté:** À savoir si le conseil a regardé la possibilité de poser de l'asphalte dans le stationnement du Centre multifonctionnel et à l'endroit des boîtes postales sur la rue Principale.

**Monsieur Jacques Gourde:** Concernant l'entretien récurrent des accotements sur le chemin Galipeau.

## **FIN DE LA 1<sup>ÈRE</sup> PÉRIODE DE QUESTIONS À 19 H 45**

5.1

### **2013-06-101 ACCEPTATION DE LA SOUMISSION POUR ACHAT DE GRAVIER :**

**ATTENDU QUE** cette résolution annule et remplace la résolution numéro 2013-05-079;

**ATTENDU QU'** après analyse des coûts d'achat de gravier, les coûts de chargement et les coûts de transport pour chacun des secteurs de la municipalité où les travaux seront exécutés;

**IL EST PROPOSÉ PAR** la conseillère Michèle Thériault, **APPUYÉ PAR** le conseiller Stanley Boucher **ET RÉSOLU QUE** le conseil de la municipalité d'Ascot Corner accepte la soumission de DJL Construction Estrie au coût de 9.35 \$ / t.m. et taxes non incluses pour un tonnage approximatif de 12,600 t.m. à la condition que le gravier respecte les normes de granulométrie du MTQ.

**Poste budgétaire : 03-310-00-036**

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.**

6.

### **DÉPÔT DE LA LISTE DE CORRESPONDANCE :**

Le directeur général et secrétaire-trésorier dépose la liste de la correspondance pour le mois de mai 2013.

7.1.1.

### **2013-06-102 COMPTES À PAYER :**

**IL EST PROPOSÉ PAR** la conseillère Diane Talbot, **APPUYÉ PAR** le conseiller Kevin Mackey **ET RÉSOLU QUE** la liste des comptes à payer en date du 31 mai 2013 au montant de **207,561.55 \$** soit approuvée et que le directeur général et secrétaire-trésorier soit autorisé à procéder au paiement de ces comptes.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.**

7.1.2

### **DÉPÔT DU RAPPORT BUDGÉTAIRE :**

Le directeur général dépose le rapport budgétaire comparatif en date du 31 mai 2013.

**RAPPORT DES COMITÉS :****Madame la mairesse Nathalie Bresse :**

- Mentionne que la flamme des jeux du Canada sera à l'hôtel de ville d'Ascot Corner le 25 juillet 2013 à 8 h 30 et les citoyens sont invités à assister au départ ;
- Il y a eu du vandalisme au Parc Goddard et la Sûreté du Québec fait enquête présentement ;
- Il y a eu le dépôt des états financiers de l'année 2012 à la MRC ;
- Il y aura des séances d'information sur le dossier des éoliennes dans le Haut-Saint-François.

**Madame Diane Talbot :**

- Informe que le Tournoi de golf de la Chambre de Commerce aura lieu le 7 juin prochain ;
- Il y a un logement de libre présentement à l'O.M.H.

**Monsieur André Tousignant :**

- Le projet Sentinelle débute dans la semaine du 3 juin 2013 ;
- Le 14 mai dernier, il y eu une rencontre d'information avec la Sécurité civile régionale.

**Monsieur Stanley Boucher :**

- Informe que le 11 juin 2013, il y aura une soirée d'information à la bibliothèque avec la directrice du Réseau bibliothèque de l'Estrie et la fréquence des utilisateurs a augmenté depuis 1 an ;
- A assisté à une rencontre de COGESAF à la fin du mois de mai.

**Madame Michèle Thériault :**

- Donne la liste des travaux de voirie qui devront être exécutés cet été et l'automne prochain ;
- Mentionne que les membres du journal communautaire étudient présentement la possibilité de faire 10 parutions du journal au lieu de 8 et ce dès l'année 2014.

**Monsieur Kevin Mackey :**

- Informe que les activités de la Fête nationale auront lieu lundi le 24 juin ;
- Trouve intéressant de voir l'utilisation du parc Pomerleau par les citoyens.

**Monsieur Michel Choquette : Absent****2013-06-103 ACCEPTATION FINALE DES TRAVAUX DE MISE AUX NORMES DES BIODISQUES ET DU POSTE DE POMPAGE BLOUIN :**

**CONSIDÉRANT QUE** les travaux de mise aux normes des biodisques et du poste de pompage Blouin sont terminés et que l'approbation des travaux a été faites;

**CONSIDÉRANT QUE** la firme d'ingénierie Les Consultants SM Inc. recommande le paiement final au montant de 19,167.01 \$ incluant les taxes ce qui représente la retenue de 5% à la fin des travaux;

**IL EST PROPOSÉ PAR** la conseillère Diane Talbot, **APPUYÉ PAR** le conseiller André Tousignant **ET RÉSOLU QUE** le conseil de la municipalité d'Ascot Corner accepte le paiement final au montant de 19,167.01 \$ incluant les taxes et qui représente la retenue de 5% à la fin des travaux.

**Poste budgétaire : 55-134-00-000**

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.**

8.1.2  
**2013-06-104 RENOUELEMENT DE L'ADHÉSION 2013-2014 A COGESAF :**

**CONSIDÉRANT QUE** notre adhésion à COGESAF pour l'année 2013-2014 est à renouveler;

**IL EST PROPOSÉ PAR** la conseillère Diane Talbot, **APPUYÉ PAR** le conseiller Kevin Mackey **ET RÉSOLU QUE** le conseil de la municipalité d'Ascot Corner accepte le renouvellement de l'adhésion à COGESAF pour l'année 2013-2014 au montant de 50.00 \$ et que monsieur Stanley Boucher soit le représentant habilité à siéger au COGESAF.

**Poste budgétaire : 02-130-00-494**

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS**

8.1.3  
**2013-06-105 MANDAT A LA FIRME AVIZO EXPERTS-CONSEIL - TRAVAUX DE PAVAGE D'ASPHALTE DES DIFFÉRENTES RUES :**

**CONSIDÉRANT QUE** nous avons demandé une offre de service à la firme Avizo Experts-Conseil pour les plans et devis, appel d'offres et la surveillance des travaux de pavage d'asphalte des rues : Marcheterre, Contour, Boislard et Boisbriand, des Boisés (1<sup>ière</sup> partie), du Relais et Chénier;

**IL EST PROPOSÉ PAR** la conseillère Michèle Thériault, **APPUYÉ PAR** le conseiller Stanley Boucher **ET RÉSOLU QUE** le conseil de la municipalité d'Ascot Corner refuse pour l'instant l'offre de service de la firme Avizo Experts-Conseil au montant de 21,050.00 \$ plus les taxes applicables et de demander des prix à d'autres firmes.

Le vote est demandé : 4 pour et 1 contre (le conseiller André Tousignant).

**ADOPTÉE À LA MAJORITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.**

8.1.4  
**2013-06-106 ACCEPTATION DU PLAN DE LOTISSEMENT - PROJET RODRIGUE COUTURE :**

**CONSIDÉRANT QUE** le plan de lotissement, dossier a.-g. : 53345, préparé par monsieur Christian de Passillé de Ouellet, Couture Arpenteur-géomètre et déposé par monsieur Rodrigue Couture, promoteur du projet a été vérifié et approuvé par notre service technique;

**IL EST PROPOSÉ PAR** la conseillère Michèle Thériault, **APPUYÉ PAR** le conseiller Stanley Boucher **ET RÉSOLU QUE** le conseil de la municipalité d'Ascot Corner accepte le plan de lotissement, dossier a.-g. 53345, préparé par monsieur Christian de Passillé de Ouellet, Couture Arpenteur-géomètre, tel que déposé par monsieur Rodrigue Couture, promoteur du projet et recommandé par le service technique de la municipalité;

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.**

8.1.5  
2013-06-107 **TRAVAUX DE MARQUAGE DE LA CHAUSSÉE, DES RUES ET DES CHEMINS :**

**CONSIDÉRANT QUE** nous avons demandé des prix pour les travaux de marquage de la chaussée à trois entrepreneurs et que l'entente serait une entente de trois ans;

**CONSIDÉRANT QUE** seulement un entrepreneur a répondu à notre demande, soit Lignes Maska;

**IL EST PROPOSÉ PAR** la conseillère Diane Talbot, **APPUYÉ PAR** le conseiller Kevin Mackey **ET RÉSOLU QUE** le conseil de la municipalité d'Ascot Corner accepte de donner le contrat à Lignes Maska de Saint-Hyacinthe pour le marquage de la chaussée au prix de 0.191 \$ / mètre pour une ligne blanche ou jaune simple, 21.00 \$ / unité pour les lignes d'arrêt, 5.75 \$ / unité pour bande de passage.

**Poste budgétaire : 02-355-00-640**

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.**

8.1.6  
2013-06-108 **PROJET SENTINELLE – ÉTÉ 2013 :**

**CONSIDÉRANT QUE** le projet Sentinelle sera mis en fonction au début de juin 2013 sous la même forme que les années précédentes, durée du projet de 12 semaines pour un total de 20 heures / semaine;

**CONSIDÉRANT QUE** les municipalités participantes au projet doivent signer un contrat mandat entre elles afin de mandater la Ville d'East Angus pour la gestion des salaires aux étudiants / étudiantes qui travaillent au projet pour l'été 2013;

**IL EST PROPOSÉ PAR** le conseiller André Tousignant, **APPUYÉ PAR** le conseiller Kevin Mackey **ET RÉSOLU QUE** le conseil de la municipalité d'Ascot Corner accepte de renouveler le projet Sentinelle pour l'été 2013 aux mêmes conditions que l'année 2012; 20 heures / semaine pour un budget de 9,500.00 \$ et que monsieur Daniel St-Onge soit autorisé à signer le contrat mandat au nom de la Municipalité.

**Poste budgétaire : 02-210-00-641**

**ADOPTÉE À LA MAJORITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.**

8.1.7  
2013-06-109 **PROJET DES NUMÉROS CIVIQUES – BORNES 911 :**

**ATTENDU QUE** la résolution numéro 2013-03-052, portant sur le projet des numéros civiques – Bornes 911, a été adoptée sur division par le conseil municipal à l'assemblée du 4 mars 2013;

**ATTENDU QUE** cette résolution stipule, entre autres, que seulement les propriétaires qui désirent s'en prévaloir bénéficieront de l'offre de la Municipalité;

**ATTENDU QU'** une lettre a été adressée aux propriétaires d'immeubles en date du 12 avril 2013 et que dans ladite lettre, il est mentionné au 3<sup>ième</sup> paragraphe- « Le conseil demande donc aux propriétaires

d'immeubles, qui ne désirent pas se prévaloir de ce service que la Municipalité offre à ses citoyens, d'en informer celle-ci (voir le coupon réponse en annexe) sinon la Municipalité prendra pour acquis que vous désirez en obtenir un »;

**ATTENDU QUE** cette façon de faire ne reflète pas l'esprit de la résolution numéro 2013-03-052 selon la majorité des membres du conseil;

**IL EST PROPOSÉ PAR** le conseiller Kevin Mackey, **APPUYÉ PAR** la conseillère Diane Talbot **ET RÉSOLU QUE** le propriétaire d'un immeuble situé à Ascot Corner acquerra gratuitement une borne 911 s'il en fait la demande au plus tard le 27 juillet 2013. Chacun des propriétaires n'ayant pas déjà signalé par écrit son désaccord recevra par courrier une lettre de la municipalité avec billet-réponse l'invitant à se prévaloir d'une borne 911. La Municipalité procédera par la suite à l'achat et à la pose des bornes selon les demandes effectuées. L'acquéreur devra respecter la réglementation en vigueur concernant les bornes 91.1.

Le vote est demandé : 4 pour et 1 contre (le conseiller André Tousignant) et la mairesse madame Nathalie Bresse vote contre également.

**ADOPTÉE À LA MAJORITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.**

8.1.8

**2013-06-110 PROJET MADA - MUNICIPALITÉ AMIE DES AÎNÉS :**

**CONSIDÉRANT QUE** la démarche Municipalité amie des aînés (MADA) a pour objectif premier l'adaptation des politiques, services et structures au vieillissement de la population.

**CONSIDÉRANT QUE** cette démarche compte sur la participation de l'ensemble de la collectivité, mais surtout celle des personnes aînées;

**CONSIDÉRANT QUE** cette démarche comporte sept étapes et que l'une d'elle est d'obtenir l'accord de la Municipalité;

**IL EST PROPOSÉ PAR** la conseillère Michèle Thériault, **APPUYÉ PAR** la conseillère Diane Talbot **ET RÉSOLU QUE** la Municipalité accepte de s'impliquer dans les démarches « Municipalité amie des aînés » et que le conseiller André Tousignant soit l' élu responsable du dossier des aînés.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.**

8.1.9

**2013-06-111 AIDE FINANCIERE 2013 – JOURNAL COMMUNAUTAIRE :**

**CONSIDÉRANT QUE** la demande d'aide financière du journal communautaire est de 4,000 \$ pour l'année 2013;

**CONSIDÉRANT QUE** cette aide financière compense pour les espaces qui sont attribuées à la municipalité durant l'année;

**IL EST PROPOSÉ PAR** la conseillère Michèle Thériault, **APPUYÉ PAR** le conseiller Kevin Mackey **ET RÉSOLU QUE** la Municipalité accepte l'aide financière demandée au montant de 4,000 \$ pour l'année 2013.

**Poste budgétaire : 02-190-00-345**

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.**

2013-06-112 <sup>9.1.1</sup> **RÈGLEMENT D'EMPRUNT NUMERO 576 – TRAVAUX DE PAVAGE D'ASPHALTE DES RUES; MARCHETERRE, CONTOUR, BOISLARD ET BOISBRIAND, DES BOISÉS (1<sup>ÈRE</sup> PARTIE), DU RELAIS ET CHÉNIER :**

**IL EST PROPOSÉ PAR** la conseillère Michèle Thériault, **APPUYÉ PAR** la conseillère Diane Talbot **ET RÉSOLU QUE** la Municipalité adopte le règlement d'emprunt numéro 576 au montant de \$ 546,232 pour exécuter les travaux de pavage d'asphalte des rues; Marcheterre, Contour, Boislard et Boisbriand, des Boisés (1<sup>ère</sup> partie), du Relais et Chénier;

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.**

2013-06-113 <sup>9.1.2</sup> **RÈGLEMENT NUMÉRO 559 MODIFIANT LE PLAN D'URBANISME NUMÉRO 435 :**

**IL EST PROPOSÉ PAR** le conseiller André Tousignant, **APPUYÉ PAR** le conseiller Stanley Boucher **ET RÉSOLU QUE** la Municipalité adopte le règlement numéro 559 modifiant le plan d'urbanisme numéro 435;

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.**

2013-06-114 <sup>9.1.3</sup> **SECOND PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 560 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 436 :**

**IL EST PROPOSÉ PAR** la conseillère Michèle Thériault, **APPUYÉ PAR** le conseiller Stanley Boucher **ET RÉSOLU QUE** la Municipalité adopte le second projet de règlement numéro 560 modifiant le règlement de zonage numéro 436;

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.**

2013-06-115 <sup>9.1.4</sup> **RÈGLEMENT NUMÉRO 561 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 436 :**

**IL EST PROPOSÉ PAR** la conseillère Michèle Thériault **APPUYÉ PAR** le conseiller André Tousignant **ET RÉSOLU QUE** la municipalité adopte le règlement numéro 561 modifiant le règlement de zonage numéro 436;

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.**

2013-06-116 <sup>9.1.5</sup> **SECOND PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 564 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 436:**

**IL EST PROPOSÉ PAR** le conseiller Stanley Boucher, **APPUYÉ PAR** le conseiller André Tousignant **ET RÉSOLU QUE** la Municipalité adopte le second projet de règlement numéro 564 modifiant le règlement de zonage numéro 436;

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.**



2013-06-117 <sup>9.1.6</sup> **RÈGLEMENT NUMÉRO 570 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE LOTISSEMENT NUMÉRO 437 :**

**IL EST PROPOSÉ PAR** le conseiller André Tousignant **APPUYÉ PAR** le conseiller Stanley Boucher **ET RÉSOLU QUE** la Municipalité adopte le règlement numéro 570 modifiant le règlement de lotissement numéro 437;

Le vote est demandé : 4 pour et 1 contre (la conseillère Michèle Thériault).

**ADOPTÉE À LA MAJORITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.**

2013-06-118 <sup>9.1.7</sup> **SECOND PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 571 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 436 :**

**IL EST PROPOSÉ PAR** le conseiller Stanley Boucher **APPUYÉ PAR** le conseiller André Tousignant **ET RÉSOLU QUE** la municipalité adopte le second projet de règlement numéro 571 modifiant le règlement de lotissement numéro 436;

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.**

<sup>10.1</sup> **AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT NUMÉRO 577 SUR LA MARCHÉ AU RALENTI DES VÉHICULES**

**AVIS DE MOTION** est donné par le conseiller Stanley Boucher, qu'à une séance ordinaire subséquente le conseil municipal adoptera le règlement numéro 577 concernant la marche au ralenti des véhicules.

Selon l'article no. 445 du Code municipal, il y aura dispense de lecture lors de l'adoption du règlement.

<sup>12.</sup> **2<sup>E</sup> PÉRIODE DE QUESTIONS À 20 H 45.**  
**(Durée de 15 minutes sur les points de l'ordre du jour seulement)**  
**Procédure à suivre pour poser une question.**

Toute personne doit, après s'être identifiée en donnant son nom, exposer son point de vue.

Ce droit de parole est limité à une période maximum de cinq (5) minutes, mais si le temps le permet et que toutes les personnes désirant s'exprimer l'ont fait, cette personne peut intervenir à nouveau.

**Monsieur Roma Lemelin:**

- Demande les raisons pour lesquelles les citoyens doivent payer une taxe de secteur pour la pose d'asphalte dans leur rue ;
- Concernant le coût de location des camions ;
- Demande s'il recevra une lettre lui expliquant les coûts de la pose d'asphalte.

**Monsieur Roger Pomerleau:** Demande s'il y aura des réparations d'asphalte sur le chemin de la Rivière.

**Monsieur Jacques Gourde:**

- Demande s'il y a encore un projet pour l'augmentation de la capacité des biodisques ;
- Concernant la réparation des ponceaux sur le chemin Deblois ;

- Concernant la formation pour l'eau potable.

**Madame Maryse Labonté:**

- Concernant le coût des filets au parc Dubreuil ;
- Concernant les travaux au parc Pomerleau, la piste piétonnière.

**FIN DE LA 2<sup>IÈME</sup> PÉRIODE DE QUESTIONS À 21 H 10.**

<sup>13.</sup>

**2013-06-119 LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE :**

**IL EST PROPOSÉ PAR** le conseiller Kevin Mackey **QUE** la séance ordinaire soit levée à 21 h 10.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.**

**PROCHAINE SÉANCE RÉGULIÈRE :** Mardi le 2 juillet 2013 à 19 h 30.

---

DANIEL ST-ONGE  
DIR. GÉN. ET SECR.-TRÉS.

---

NATHALIE BRESSE, MAIRESSE

